

Comment présenter sa thèse pour favoriser sa lisibilité ?

Les recommandations qui suivent ont pour but de standardiser la présentation des thèses en vue de faciliter leur lisibilité, leur identification, leur diffusion et leur conservation.

Règles de présentation générale

Afin d'assurer une bonne impression de la thèse, il est demandé de :

- Justifier le texte
- Choisir une police classique sans fantaisie (les polices Arial, Calibri et Times New Roman étant les plus courantes) d'une taille de 12 points
- Taper le texte avec un interligne de 1,5 pour faciliter la lecture
- Paginer dès la page de garde et non au début du texte
- Imprimer uniquement en recto
- Prévoir des marges de 2,5 cm à gauche, à droite, en haut et en bas
- Ne pas utiliser de reliure type spirale

Page de garde

Elle doit comporter :

- Le nom de l'établissement
- Le type de doctorat
- Le champ disciplinaire dans lequel est soutenue la thèse
- Le nom et prénom de l'auteur
- Le titre de la thèse
- Le nom et prénom du directeur de thèse
- La date de soutenance
- Les noms et prénoms des membres du jury

Pages liminaires

- Le résumé en français. Il doit être précis et permettre de comprendre le sujet abordé. Il est distinct du résumé substantiel en français qui est nécessaire dans le cas d'une thèse en cotutelle internationale, si la langue de la thèse n'est pas le français.

En plus du résumé figurant dans votre thèse, vous devez faire un résumé qui apparaîtra dans le catalogue Sudoc de la bibliothèque universitaire. Ce résumé doit comporter au maximum 4500 caractères, espaces compris (il peut être identique à celui inséré dans votre thèse).

- Le titre en anglais
- Le résumé en anglais pour le signalement de la thèse dans des bases de données internationales. En plus du résumé figurant dans votre thèse, vous devez faire un résumé qui apparaîtra dans le catalogue su-doc de la bibliothèque universitaire. Ce résumé doit comporter au maximum 4500 caractères, espaces compris (il peut être identique à celui inséré dans votre thèse).
- L'intitulé et l'adresse de l'unité ou du laboratoire de rattachement où la thèse a été préparée, selon les formes prescrites par l'établissement de soutenance.